



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 11 janvier 2006

Communiqué de presse

LCL : POUR LA PREMIERE FOIS, LES ORGANISATIONS SYNDICALES SIGNENT A L'UNANIMITE L'ACCORD SALARIAL ANNUEL

L'accord portant sur les augmentations salariales de 2006 vient d'être signé à l'unanimité par les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, FO et SNB) représentées chez LCL. C'est la première fois qu'un tel accord recueille ainsi l'aval de l'ensemble des syndicats. Pour mémoire, le dernier accord salarial en date avait été signé par une seule organisation syndicale (le SNB) au titre de l'année 2002.

Commentant cet accord, Christian Duillet, Directeur Général de LCL, a déclaré : "Cet accord est emblématique de la qualité du dialogue social qui existe aujourd'hui chez LCL. Il s'agit là d'un atout important pour mener à bien les objectifs de croissance et de développement qui sont les nôtres, et traduit la mobilisation de LCL autour de son projet d'entreprise."